

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION

Jeudi 16 mai 2019
Projet éolien à Nuisement-sur-Cooles



SOMMAIRE

01

Introduction - page 3

02

Les participants à l'atelier de concertation - page 4

03

La synthèse des échanges
- page 5

04

Les prochains rendez-vous de la concertation - page 12

05

Les annexes photos - page 13

1. Introduction

Depuis 2018, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur la commune de Nuisement-sur-Coole. Afin d'y associer autant que possible les habitants de la commune, NORDEX France a engagé une démarche de concertation autour du projet depuis juin 2018. Cette démarche a aussi été une demande préalable du conseil municipal de Nuisement-sur-Coole.

Plusieurs événements de concertation ont eu lieu dans ce cadre. Tout d'abord, une **réunion de restitution** de l'étude des perceptions qui avait eu lieu pendant l'été 2019 dans le but de recueillir les perceptions et les attentes des Nuisementais concernant ce projet. Cette étude a révélé de nombreuses questions concernant l'éolien et un besoin d'information de la part des habitants. Pour répondre à cette demande, **un forum d'information** a été organisé en février à la mairie de Nuisement-sur-Coole afin d'expliquer le fonctionnement d'une éolienne et d'un parc éolien, de présenter les éléments techniques du projet (zone d'étude, contraintes, implantation, dimension des machines) mais aussi répondre à toutes les questions sur l'environnement, le bruit ou la faune et la flore.

Les comptes-rendus de l'étude et du forum d'information, ainsi que les affiches thématiques présentée lors du forum, sont disponibles sur le site participatif du projet : www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr

Afin de poursuivre la démarche de concertation et d'amorcer des axes de co-construction avec les habitants dans le cadre du projet pensé par le conseil municipal, un **atelier de concertation a été organisé le jeudi 16 mai 2019** de 18h30 à 20h30, au centre culturel de Nuisement-sur-Coole. Cet atelier s'est déroulé en présence d'Antoine Olivier, responsable nouveau projet chez NORDEX France, et était animé par Mazars Alter&Go.

Ce rendez-vous avait pour objectif de :

- **Inform** les habitants de la commune des avancées du projet ;
- **Travailler sur** les retombées économiques (mesures compensatoires et mesures d'accompagnement) du projet ;
- **Partager** les premiers résultats des études environnementales.

Afin de répondre à ces objectifs, l'atelier a été organisé en 3 séquences :

- Une première partie présentant la zone d'étude et les contraintes réglementaires et locales.
- Une seconde partie portant sur les mesures compensatoires et d'accompagnement qui pourront être mises en place autour du projet.
- Une dernière partie présentant les premiers résultats des études environnementales.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier de concertation ainsi que les photos des échanges.

La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit une partie des remarques, questions, propositions émises par les participants, et les réponses données par NORDEX France.

2. Les participants à l'atelier de concertation

L'atelier de concertation a réuni **16 personnes**.

Etaients présents **les participants suivants** :

- Pascal VANSANTBERGHE
- Jean FLEURIET
- Fabrice MALTRAIT
- Félix ANDRE
- Bernard MAURICE
- Noëlle LACHE-MAURICE
- Jean-Marie GUICHON
- Jean-Baptiste PREVOST
- Perrine ADAM
- Eva LENFANT
- Pierre BERTIN
- Daniel PONSIGNON
- Patrick BRULHART
- Claude DIOT
- François RIGOT
- Joël GOBRON

L'équipe Mazars Concertation :

- Sophie PELLÉ – Chef de projet
- Emilie PERRIN – Consultante

L'équipe NORDEX France :

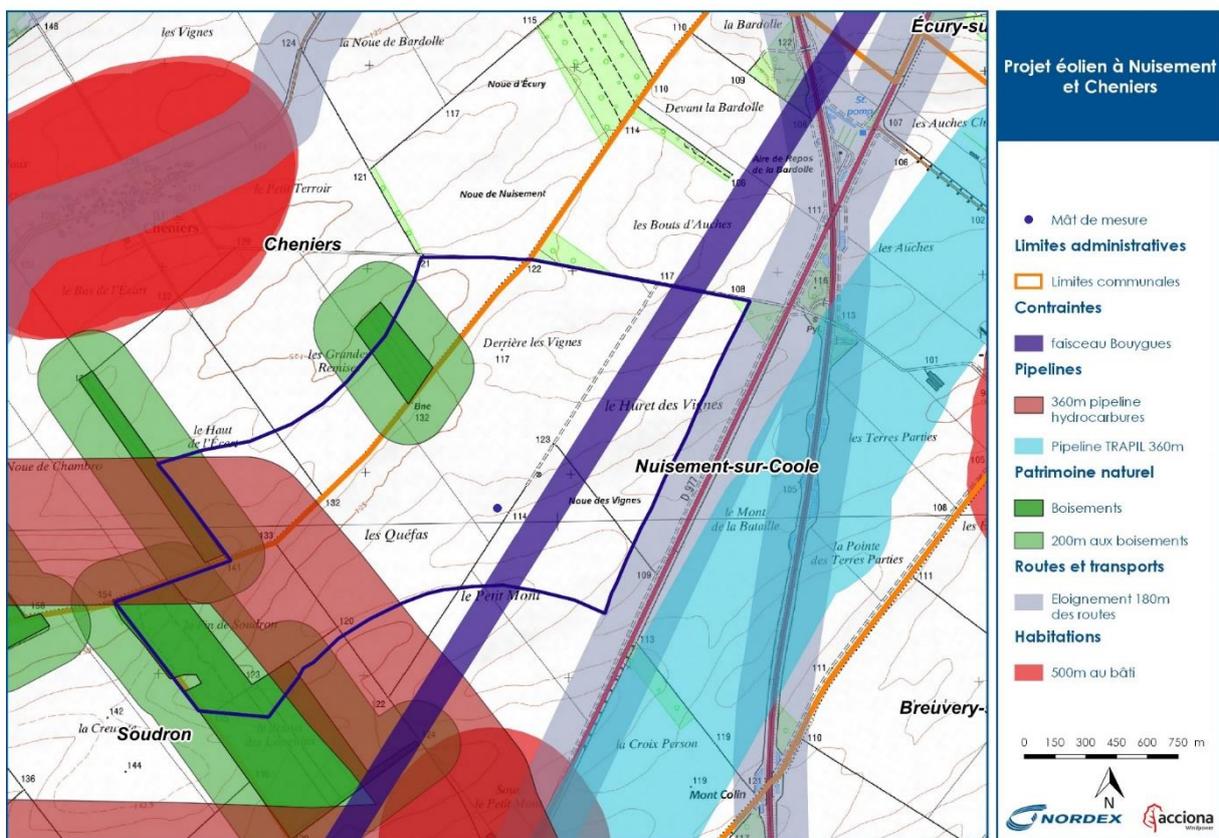
- Antoine OLIVIER – Chef de projet

3. La synthèse des échanges

3.1 | Découverte de la zone d'étude du projet et des contraintes réglementaires et locales

En début d'atelier de concertation, Antoine OLIVIER, chef de projet NORDEX, a présenté la carte de la zone d'étude du projet et les contraintes associées.

Voici la carte qui a été présentée :



Carte de la zone d'étude du projet.

Lors de cette session, les participants ont eu l'opportunité d'échanger et de poser toutes leurs questions au chef de projet NORDEX France.

Vous trouverez ci-dessous une partie des questions et réponses :

Sur le projet de Nuisement-sur-Cooles :

Question : « Quelle est la carte des vents ? »

Réponse de Nordex France : Nous avons identifié des vents dominants allant du Sud à l'Ouest. Les études sont encore en cours. Nous pourrions vous communiquer plus d'informations à propos de la rose des vents en septembre 2019.

Question : « Comment allez-vous raccorder les éoliennes au réseau électrique ? »

Réponse de Nordex France : Aujourd'hui, il existe plusieurs scénarios de raccordement possibles. En vue des schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR), nous devons monter un cahier des charges avec le réseau de transport d'électricité (RTE) afin qu'il soit mis en consultation auprès de différentes autorités. Suite à cela, le préfet de région dépose un avis final. Ainsi, nous connaissons la réponse définitive du raccordement du projet éolien de Nuisement-sur-Cooles lors du dépôt du dossier en préfecture. Il est cependant possible qu'un raccordement soit réalisé à Nuisement-sur-Cooles.

Sur la zone d'étude et ses contraintes :

Question : « Où se situent les éoliennes sur la zone d'étude ? »

Réponse de Nordex France : Sur la carte ci-dessus, la zone d'étude pouvant accueillir des éoliennes est représentée par la zone blanche à l'intérieur des lignes bleues. L'ensemble des contraintes, notamment la distance aux habitations, ne sont pas représentées sur cette carte. C'est pourquoi toutes les zones blanches ne sont pas propices à l'accueil d'éoliennes.

Question : « Que signifie le « Bouygues » sur la carte de la zone d'étude ? »

Réponse de Nordex France : La légende « Bouygues » indique le faisceau de Bouygues qui traverse la commune de Nuisement-sur-Cooles.

Question : « Quelle est la distance à respecter par rapport au pipeline ? »

Réponse de Nordex France : La distance à respecter équivaut à deux hauteurs de chute d'éoliennes de chaque côté soit 360 m de chaque côté.

Question : « Quelle est la distance entre chaque éolienne ? »

Réponse de Nordex France : Pour des questions d'efficacité de la prise au vent, la distance à respecter entre chaque éolienne équivaut à environ 400m (ou 3 rotors) lorsqu'elles sont placées dans le sens des vents contraires et 800m (ou 6 rotors) lorsqu'elles sont placées dans le sens des vents dominants. Une fois ces contraintes intégrées, nous implantons les éoliennes perpendiculairement aux vents dominants (Sud-Ouest pour le projet de Nuisement-sur-Cooles).

Sur l'étude acoustique :

Question : « A quoi servent les micros installés sur la commune et notamment sur le mât de mesure ? »

Réponse de Nordex France : Les micros installés à différents endroits de la commune permettent de déterminer quel est le bruit initial ambiant. Ils mesurent le bruit qui existe aujourd'hui à ces différents endroits. A l'aide de ces micros, nous simulons ensuite le bruit supplémentaire émis par les éoliennes une fois installées. Le bruit du parc éolien lorsqu'il est construit ne doit pas excéder de 3 décibel la nuit et 5 décibel le jour par rapport au bruit ambiant qui a été mesuré lors de l'état initial. Ces contraintes sont les plus exigeantes d'Europe. Les éoliennes nouvelle génération que nous construisons disposent de 18 modes de bridage qui permettent d'adapter leur fonctionnement au

plus près des demandes et des contraintes d'un territoire donné (bruit, chiroptères, oiseaux, etc.) Quant aux micros à ultrasons installés sur le mât de mesure, ils permettent d'étudier le passage des chauves-souris afin là aussi d'avoir une description de leur mode de vie la plus précise possible et d'envisager l'implantation et le fonctionnement des éoliennes (bridage) en fonctionnement.

Question : « Comment simulez-vous le bruit d'une éolienne ? »

Réponse de Nordex France : Pour simuler le bruit d'une éolienne, nous utilisons un logiciel de paramétrage. En fonction des différentes caractéristiques techniques de l'éolienne, il est possible de calculer le niveau de bruit émis dans des conditions de vent différentes. L'étude acoustique permet de connaître l'environnement sonore à proximité du parc en projet, afin de connaître les maximales de bruit en décibels à ne pas dépasser. L'ensemble de ces données est mis en commun afin de respecter la réglementation française, l'une des plus strictes au monde en la matière.

Question : « Etes-vous les seuls à détenir les enregistrements acoustiques de la commune ? Car on peut toujours imaginer qu'ils soient trafiqués. »

Réponse de Nordex France : Non, nous ne sommes pas les seuls à les détenir. Les enregistrements sont réalisés par des bureaux d'études indépendants et contrôlés par les administrations. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous fournir le protocole précis des enregistrements acoustiques au prochain atelier.

Sur le fonctionnement des éoliennes :

Remarque : « Je ne comprends pas pourquoi, notamment grâce au bridage, certaines éoliennes tournent et d'autres parfois ne tournent pas. »

Réponse de Nordex France : Effectivement, le bridage, (arrêt ou la diminution de la vitesse d'une éolienne pendant un temps donné) pour favoriser le passage d'oiseaux migrateurs ou de chiroptères par exemple, peut être une des raisons de l'arrêt d'une éolienne. Les éoliennes ne tournent également pas lorsqu'elles sont en maintenance ou lorsqu'elles sont en veilles (en fonction des conditions de vent, trop faible ou trop fort). Au-delà de 90km/h, les éoliennes sont arrêtées pour des questions de sécurité. En dessous de 15km/h, elles ne peuvent pas tourner. Parfois, en fonction du vent, certaines éoliennes plus hautes tournent, tandis que celles qui sont quelques mètres plus bas ne tournent pas car elles ne captent pas la même intensité de vent.

Remarque : « On a l'impression qu'il y a beaucoup plus d'éoliennes qui tournent à 17h, lors de la sortie des enfants. »

Réponse de Nordex France : Les éoliennes ne tournent pas en fonction de la consommation locale, qui est régulée à l'échelle nationale, voire Européenne. Ainsi, la sortie des enfants, et la possible utilisation d'appareils électroniques, n'influence pas le fonctionnement des éoliennes. Les éoliennes tournent lorsque les vents sont adéquats pour les faire tourner. L'électricité produite est ensuite injectée dans le réseau et consommée là où elle est nécessaire, au plus près de son lieu de production.

Question : « Les éoliennes peuvent-elles protéger les alentours de la foudre ? »

Réponse de Nordex France : La foudre est naturellement attirée par les éléments hauts, notamment dans un paysage de plaine, et surtout lorsque ces éléments sont de forme pointue. Les éoliennes peuvent donc en effet jouer un rôle de paratonnerre. Des dispositifs sont mis en place sur les éoliennes Nordex afin de garantir leur intégrité face à la foudre. Des pièces métalliques placées sur les pales captent la foudre et la conduit à terre via un réseau de mise à terre dédié. Des parafoudres sont placés sur la nacelle et le moyeu en complément.

Sur les projets des communes limitrophes :

Question : « Vous avez parlé d'un projet à Soudron, est-il conjoint au projet de Nuisement-sur-Coole ? »

Réponse de Nordex France : Nous étudions l'opportunité de développer un projet éolien sur Soudron depuis 2016. Cependant, le projet se situe à plusieurs kilomètres de celui de Nuisement-sur-Coole. Les projets de Nuisement-sur-Coole et de Soudron sont donc distincts et seront déposés sous deux variantes différentes. Pour information, le projet de Soudron rencontre une contrainte liée à l'aérodrome de Vatry. Des études plus approfondies sont en cours pour avoir une meilleure connaissance de cette contrainte et de l'implantation.

Question : « Des éoliennes sont donc prévues sur Cheniers ? Viennent-elles s'ajouter à celles de Nuisement-sur-Coole, ou bien sont-elles déjà incluses dans le projet de Nuisement-sur-Coole ? »

Réponse de Nordex France : 2 ou 3 éoliennes sont à l'étude sur la commune de Cheniers. Elles viennent s'ajouter aux éoliennes déjà prévues sur la commune de Nuisement-sur-Coole.

3.2 | Présentation et échanges autour des retombées économiques pour la commune

Suite aux échanges autour de la zone d'étude, Antoine OLIVIER, chef de projet NORDEX, a présenté les retombées économiques pour la commune ainsi que la distinction entre mesures d'accompagnement et mesures compensatoires.

Les retombées économiques

Les mesures compensatoires et les mesures d'accompagnement

Dans le cas où un projet a un impact sur l'environnement, les maîtres d'ouvrage sont tenus de prendre **des mesures pour éviter, réduire ou compenser (Séquence ERC) ces éventuels impacts**. Ces mesures doivent assurer l'équilibre environnemental du projet et l'absence de perte globale de biodiversité.

Les mesures compensatoires permettent de compenser les impacts résiduels après avoir évité et réduit un maximum d'impacts.

Les mesures d'accompagnement visent à accompagner les mesures ERC. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité ou de sensibilisation du public à la protection de l'environnement.

Par la suite, le Maire de Nuisement-sur-Coole, Pascal VANSANTBERGHE et M. PONSIGNON (membre du conseil municipal) ont pris la parole pour **présenter les différentes étapes du projet communal qui s'articule en 7 étapes** :

1. Aménager l'espace de La Dessaulle d'un arboretum et d'un verger participatif.
2. Favoriser les déplacements doux grâce aux chemins piétonniers, accès sécurisés.
3. Compléter et embellir l'espace Jean Pol Daumont
4. Enfouir les réseaux électriques dans l'optique de l'arrivée en 2020 de la fibre optique.
5. Doter la commune d'un véhicule non-polluant et réduire les frais de fonctionnement.
6. Poursuivre l'aménagement de la Grande Rue et l'effacement des réseaux.
7. Développer d'autres déplacements doux (mise en valeur des chemins à travers la commune).

Monsieur le Maire a rappelé que cet ensemble d'actions formait un projet à court et moyen terme qui s'étend bien au-delà, en termes de champ d'action et de besoin financier, du soutien financier qui peut être mis en place par NORDEX France. Egalement il a précisé que ces projets n'étaient pas figés et pouvaient être complétés ou modifiés si des idées nouvelles émergeaient. De son côté, Antoine OLIVIER s'est engagé à privilégier des actions qui s'insèrent dans le cadre tracé par le Conseil Municipal, dans le respect des contraintes légales imposés par l'Etat pour le financement des mesures compensatoires et d'accompagnement. En effet, les mesures pour accroître la qualité de vie d'un territoire accueillant l'éolien sont réglementées et doivent être en rapport avec la favorisation de la biodiversité, la réduction de la consommation énergétique ou bien la réduction des impacts visuels d'infrastructures énergétiques (enfouissement des lignes, par exemple). Ce cadre exclut notamment une grande partie des travaux de voirie ou d'aménagement d'aires de jeux. Le périmètre précis de ce qui peut entrer dans le cadre des financements mis en place par NORDEX France sera présenté lors du prochain atelier.

Enfin, il a été rappelé que ces différentes mesures représentent une première série d'idées, mais que dans le cadre des ateliers de concertation, d'autres idées de mesures d'accompagnement pourraient être proposées par les habitants.

Lors de cette séquence, chacun a pu s'exprimer et poser toutes ses questions au chef de projet NORDEX France et au Maire de Nuisement-sur-Coole.

Vous trouverez ci-dessous une partie des questions et réponses :

Sur les retombées économiques :

Question : « Quel est le montant des retombées économiques pour la commune de Nuisement-sur-Coole ? »

Réponse de Nordex France : Le montant serait d'environ 270 000 €, soit 10 000 € / MW. Cette enveloppe inclut l'ensemble des mesures compensatoire et d'accompagnement. Ce chiffre ne tient pas en compte des autres revenus, notamment fiscaux.

Question : « Les retombées économiques, c'est « une enveloppe » que la commune reçoit en une fois ? »

Réponse de Nordex France : Tout à fait, les retombées économiques sont versées en une fois à la commune dans le respect d'un cadre législatif stricte, afin d'éviter toutes formes de corruption.

Question : « A partir de quand pouvons-nous bénéficier des retombées économiques ? »

Réponse de Nordex France : Les retombées économiques seront accessibles à la commune de Nuisement-sur-Coole suite à l'obtention du permis de construire.

Sur les mesures d'accompagnement :

Question : « Je voulais planter une haie. Est-ce que cela rentre en compte dans les mesures d'accompagnement ? »

Réponse de Nordex France : Oui, cela pourrait rentrer dans le cadre des mesures d'accompagnement car la plantation de haies favorise la biodiversité de la faune et de la flore.

Remarque : « Les haies réduisent la surface agricole. »

Sur les projets proposés par le Conseil Municipal :

Remarque : « Attention, tous les projets ne pourront pas être faits. »

Question : « L'enfouissement de lignes électriques que le Conseil Municipal propose, ce n'est pas forcément celles des éoliennes ? »

Réponse de Nordex France : Non, il n'y a pas de raccordement aérien pour les éoliennes car la loi nous oblige à enfouir les lignes électriques des parcs éoliens que nous construisons. Cette action est donc incluse d'emblée dans le projet. Ici, il s'agit d'enfouir les lignes aériennes qui existent aujourd'hui sur la commune.

Question : « Jusqu'à quand pouvons-nous envoyer nos propositions de mesures d'accompagnement à NORDEX France ? »

Réponse de Nordex France : Vous pouvez nous transmettre vos idées jusqu'à cet été afin que nous puissions en discuter lors du prochain atelier, en septembre 2019.

Sur l'association foncière :

Remarque : « Je m'étonne que vous parliez des chemins appartenant à l'association foncière. Alors qu'en tant que membre de l'association foncière, je n'ai jamais été contacté pour en discuter. »

Demande : « Je vous demande d'avoir des relations plus proches avec les propriétaires, les exploitants, les agriculteurs et de nous rencontrer pour créer un projet commun. »

Réponse de Nordex France : Nous sommes en contact avec l'Association Foncière depuis l'année dernière. Lors de nos derniers échanges, l'AF nous avait évoqué une liste de questions qu'elle souhait nous soumettre. Or, nous sommes, depuis plusieurs semaines en attente de ce retour concernant ces différentes questions. Nous sommes sans nouvelles jusqu'à présent. De plus, nous vous avons sollicités pour l'ordre du jour de cette réunion, nous n'avons pas obtenu de réponse également. Afin de poursuivre au mieux le dialogue avec l'Association Foncière, nous avons besoin de ces retours.

Remarque : « Le projet éolien de Nuisement-sur-Coole peut être un exemple de projet environnemental pour d'autres projets à venir. »

Question : « Souhaitez-vous participer à la réunion de l'association foncière ? »

Réponse de Nordex France : Oui, tout à fait. Nous souhaitons pouvoir échanger avec l'Association Foncière une fois que ses propositions seront claires et construites. Nous pourrions ainsi les étudier.

Lors de cette séquence, les habitants de Nuisement-sur-Coole ont été invités à rebondir et à **compléter** les propositions formulées par le Conseil Municipal.

Vous trouverez ci-dessous les mesures proposées. Ces dernières seront retravaillées lors du prochain atelier de concertation.

Proposition d'enfouissement de lignes électriques :

- Enterrer les lignes électriques qui existent près des dépôts d'hydrocarbures (en pleins champs).

Proposition d'aménagements environnementaux :

- Planter des haies.
- Planter des haies de persistants pour protéger des vents, même en hiver.

3.3 | Présentation et échanges autour des premiers résultats des études environnementales

Pour conclure l'atelier, le chef de projet NORDEX France, Antoine OLIVIER, a présenté **les premiers résultats des études environnementales**.

Vous trouverez ci-dessous une partie des échanges lors de cette séquence :

Question : « Le Bois de Bardolle et Pinèdes sont les mêmes zones, pourquoi les distinguer ? »

Réponse de Nordex France : Effectivement, il s'agit de deux zones proches l'une de l'autre. Cependant, la DREAL distingue ces deux zones ZNIEFF d'un point de vue environnemental. Il faut savoir que les ZNIEFF 2 couvrent généralement de grandes surfaces, et peuvent inclure des ZNIEFF 1, présentant des enjeux écologiques à priori plus importants.

Question : « Que reste-t-il à faire dans les études environnementales ? »

Réponse de Nordex France : Les études sur la faune et la flore sont encore en cours par le bureau d'étude. Concernant les oiseaux migrateurs, l'étude des migrations postnuptiales et de la période d'hivernage ont été réalisées. Il reste à étudier la migration pré-nuptiale et la période de nidification. Ces résultats seront disponibles à l'automne.

Question : « Est-ce que les études environnementales sont effectuées uniquement sur les espèces migratoires ? »

Réponse de Nordex France : Non, les études environnementales concernent également les espèces nicheuses. Nous parlons aujourd'hui principalement des espèces migratoires car ce sont les seuls résultats disponibles pour le moment. Les résultats portant sur les espèces nicheuses pourront vous être présentés en septembre.

4. Les prochains rendez-vous de la concertation

La démarche de concertation se poursuit tout au long de l'année 2019 !

L'atelier de concertation n° 2 aura lieu

en septembre

La date et le lieu de l'événement vous seront communiqués prochainement.

Pour obtenir des informations sur le projet ou pour vous inscrire au prochain atelier, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet participatif du projet :

www.projeteolien-nuiselement-sur-coole.fr

Ou à contacter Emilie Perrin (Mazars) par téléphone : 06 26 32 51 25

ou par mail : emilie.perrin@mazars.fr

Nous remercions l'ensemble des participants à l'atelier de concertation et vous donnons rendez-vous prochainement !

5. Les annexes photos

Annexe 1 : Les participants à l'atelier

BIENVENUE

Projet éolien à Nuisement-sur-Coole
16 mai 2014

Prénom	Nom	Coordonnées (téléphone / email)
Jean Fabrice	Fleurbaey	08 15 74 86 52
Joseph BERNARD	MAURICE	08 13 17 74 67
Noëlle Jean Marie	Lache-Maurice	06 33 23 0 6 1 7
J.B.	GUICHON	06 50 83 31 21
Perrine	PREVOST ADAM	

Prénom	Nom	Coordonnées (téléphone / email)
Eva Piene Daniel	LENFANT BERTIN	06.08.25.73.42. daniel.ponsignon@wanadoo.fr
Patrick Claude François Joël	PONSIGNON BRÜHART DIOT RIGOT GOBRON	francois.rigot@wanadoo.fr joelgobron51@orange.fr

Annexe 2 : Echanges autour du projet éolien et de la zone d'étude

NOS ÉCHANGES AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN

Vous avez parlé d'un projet à Soudron, est-il celui de Nuissement ?

Depuis 2016 on travaille aussi sur Soudron
contraintes réglementaires pas raté → plusieurs km

Quelle est la carte des vents ?

Vent de sud ouest rose des vents disponible en septembre

Où se situe les éoliennes sur la carte de la zone d'étude ?

Toutes les zones blanches ne peuvent pas accueillir de machines

que signifie le "Bougue" sur la carte ?

cela correspond au faiseau

Comment allez-vous faire le raccordement au réseau ?

plusieurs scénarios possibles réponse une fois le projet déposé

Les schémas de raccordement changent tous les 3/5 ans. Nous devons monter un cahier des charges

Il est possible qu'un raccordement soit fait à Nuissement

Sur le nombre total d'éoliennes, il y en aura donc à Cheniers ?

2 à 3 éoliennes possibles sur Cheniers en plus des éoliennes de Nuissement

Quelle est la distance à la pipeline ?

2 hauteurs de chute d'éolienne de chaque côté

Quelle est la distance entre chaque éolienne ?

Pour des questions d'efficacité, il faut à peu près 800m vent dominant
Sans vent contraire : 3 rotors
Sans vent dominant : 6 rotors (sud ouest)
implantation perpendiculaire aux vents dominants

Je comprends pourquoi (avec le bridage) certaines éoliennes tournent et d'autres non.

- bridage cause oriel
- maintenance
- veille
- topographie

À quoi servent les micros installés sur la commune, notamment nuit de mesure ?

faire un état initial du bruit ambiant ne pas dépasser 34,5 nuit 34,5 jour

Les micros permettent de simuler le bruit d'une éolienne (apud du bruit initial + bruit éolienne)

Les nouveaux modèles d'éolienne possèdent 48 modes de bridage (contrôle du bruit)

Sur le côté, micros à ultrasons pour les chauve-souris

Comment est simulé le bruit d'une éolienne ?

paramètre de l'éolienne → logiciel

Il y a beaucoup plus d'éoliennes qui tournent à 17h (sortie des enfants)

les éoliennes ne tournent pas en fonction de la consommation locale.

Les enregistrements acoustiques c'est uniquement vous qui les détenez ?

les enregistrements sont faits par des bureaux indépendants et contrôlés par les administrations

je pourrais vous donner le protocole précis de l'enregistrement.

Annexe 3 : Echanges autour des retombées économiques (et propositions de mesures d'accompagnement)

NOS ÉCHANGES AUTOUR DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Je m'étonne que vous parliez des chemins de l'AF, alors que on veut que Secretaire general de l'AF, je n'en ai jamais entendu parler

Je vous demande d'avoir des relations plus proches avec les propriétaires, les agri., pour faire un projet commun

Je vous demande de nous dire de rencontrer les proprio, les exploitants pour construire un projet commun.

On attend la liste de questions de P'AF

Nous vous avions sollicités pour l'ordre du jour de la réunion sans réponse

Le projet solien peut être un exemple environnemental pour d'autres projets

Je voulais planter une haie ES ce que cela rentre dans les mesures?

270 000 € comprend les mesures compensatoires & accompagnement

les haies réduisent la surface agricole.

À partir de quand pouvons nous bénéficier des mesures compensatoires?

À partir du permis de construire > 1 an

L'enlèvement de ligne, se n'est pas forcément celle de l'éolienne?

pas de rapprochement aérien pour l'éolien. obligation légale

quel est le budget?

≈ 270 000 € (10 000 €/ha)

Les retombées économiques c'est "une enveloppe" en une fois?

Oui, elle arrive en une fois et rentre dans un cadre légal strict (corruption).

Attention, tout ne pourra pas être fait.

Quand la haie sera-t-elle connue?

La réponse aura lieu d'ici quelques mois

Pourrait-on enterrer les lignes près des puits hydrocarbures? (en deux champs)

Pourrait-on planter des haies?

implanter des haies persistantes

Proposer un plan, des propositions détaillées au prochain atelier (AF)

Quelle est l'échéance pour que nous ayons nos propositions?

dans l'été

Souhaitez vous participer à la réunion de l'AF?

Oui

Annexe 4 : Echanges autour des premiers résultats des études environnementales

